



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
tenue le vendredi le 3 avril 2020 à 13h00
en visio-conférence

PROCÈS-VERBAL

14 personnes présentes.

1) Ouverture et mot de bienvenue

Pierre Giard, président, annonce l'ouverture de cette assemblée générale annuelle et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2) Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean Breton et appuyé à l'unanimité que Pierre Giard soit nommé président de l'assemblée et qu'Annie Savard soit nommée secrétaire.
(*RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-1*)

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel. On suggère toutefois que la présentation et l'adoption du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 par Gilles Lebel de la firme Mallette ait lieu avant la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (les points 4 et 5 sont intervertis). Adopté à l'unanimité
(*RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-2*)

4) Présentation et adoption du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, par Gilles Lebel de la firme Mallette

Une copie de ce rapport financier est jointe aux présentes. On note un excédent record de 31 467 \$ pour cette année. Félicitations! Des questions posées par Hubert Théberge sur le coût d'occupation du bâtiment et l'entretien et réparation ont trouvé réponse par la voix de Véronique Drouin. L'adoption du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 est proposée par Michel Boivin, secondée par Marielle Dancause et adoptée à l'unanimité
(*RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-3*)



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska inc.

5) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 21 mai 2019

Pierre Giard procède à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Sur une proposition de Jean Breton, secondée par Michel Boivin, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019 est adopté.

(RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-4)

6) COVID-19 : état de situation au 03/04/2020

La pandémie actuelle a bien certainement des impacts sur les activités du CAK. Les deux codirectrices exécutent leur tâche en télétravail. Les écoles et CPE étant fermés, les ateliers du programme « Moi à l'œuvre » ont été interrompus. La 3^e phase de ceux-ci n'a pas eu lieu et l'exposition ne pourra se tenir tel que prévu. Les artistes et la direction du CAK travaillent à mettre en place des ateliers virtuels qui débiteront dans les prochaines semaines. Les financeurs ont accepté les changements sans modification de leur contribution. Pour ce qui est de la version dans la Matapédia, le transfert des connaissances s'était effectué mais les ateliers n'ont pu débiter.

Une bonne nouvelle : la subvention du CALQ est reconduite pour 2021.

Marie Pierre Daigle, artiste participante au projet, remercie le CAK d'avoir maintenu les cachets aux artistes.

La Rencontre photographique : pour l'instant, on maintient le calendrier tout en étant conscient que celle-ci devra peut-être être reportée. Les lancements dans les différents lieux d'exposition devraient se tenir les 11 et 13 juin et le 4 juillet. Un décalage de 2 semaines pour ces lancements pourrait être envisagé. On révisera la faisabilité du projet fin avril, début mai. Si cette rencontre devait une fois de plus être reportée, les bailleurs de fond maintiendraient leur financement.

Selon l'évolution de la situation, l'encan sera tenu ou non au mois d'août. Beaucoup d'œuvres ont déjà été offertes au CAK.

Le CALQ maintenant sa subvention aux projets, peu importe la programmation de cette année; le CAK pourra donc maintenir un budget équilibré malgré tout, et ce, même si l'encan n'avait pas lieu.

7) Présentation du rapport d'activités 2019 et suivi des actions du plan de redressement 2017-2019

Véronique Drouin et Ève Simard présentent les activités tenues par le Centre d'art en 2019. Voir le rapport d'activités. On note une augmentation de l'achalandage 21%. Les deux expositions ont contribué à cette progression. L'encan fut un très beau succès. Le nombre d'œuvres mis à



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska inc.

l'enchère, le nombre de participants et les revenus ont augmenté en flèche. L'apport de notre président d'honneur, Bernard Derome, fut non négligeable.

L'étude de faisabilité pour le développement du CAK a débuté cet automne.

Le MCC nous a accordé un agrément, reconnaissance qui pourra, entre autres, nous donner accès à d'autres subventions.

Le président présente le bilan de 2017 – qui avait mené à l'élaboration du plan de redressement – et il répond aux questions. Pour ce qui du plan de redressement, tous les objectifs ont été atteints. Se référer au document. Une nette amélioration du bilan de santé du CAK en découle. On peut maintenant voir l'avenir avec optimisme. L'élément clé de cette réussite a été d'adopter la formule de codirection qui a permis d'aller chercher plus de financement. Les félicitations fusent, au président, aux codirectrices et aux membres du CA.

8) Présentation de la planification stratégique 2020-2022 et de la programmation 2020

La planification est présentée par le président. (Voir le document.) Les quatre piliers sont (1) la qualité des projets artistiques et des activités, (2) la santé financière, (3) la réputation du CAK, (4) la fréquentation et la participation. Voir le tableau résumé de la page 12 du document de présentation.

Il demeure une zone de vigilance au niveau du financement, qui n'est toujours pas garanti d'une année à l'autre. Notre force, nos deux codirectrices, mais aussi notre vulnérabilité car elles sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. Idéalement on aimerait ajouter de la main d'œuvre.

Les répercussions de la situation actuelle de la pandémie ne sont pas prises en compte dans ce document.

Les orientations artistiques seront révisées par un comité que les codirectrices mèneront. Marie Pierre Daigle souligne son intérêt pour ce dossier.

Pour ce qui est de la programmation 2020, ce point a déjà été abordé au point 6. Le calendrier est et sera révisé selon le déroulement des conséquences de la pandémie. Le programme « Moi à l'œuvre » est suspendu et une version virtuelle est mise en place. Le déroulement de la Rencontre photographique et de l'encan est incertain.

9) Ratification des actes des administrateurs / administratrices

Marie Pierre Daigle propose la ratification, secondée par Michelle Brochu.
(RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-5)



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Corporation de l'ancien palais de justice de Kamouraska inc.

10) Nomination de la firme comptable pour la prochaine année

Sur une proposition de Marielle Dancause, secondée par Michel Boivin, on reconduit la firme Mallette comme professionnel financier pour la prochaine année.
(RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-6)

11) Élection des administrateurs / administratrices

a) Nomination d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Pierre Giard et Annie Savard sont proposés comme président d'élection et secrétaire respectivement. Cette proposition est faite par Marielle Dancause, secondée par Jean Breton
(RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-7)

b) Mise en nomination et élection (siège en élection : #1, #3, #5), démission de Marielle Dancause et remplacement pour 1 an de son poste

Pierre demande aux 3 administrateurs s'ils ont de l'intérêt à poursuivre leur mandat sur le CA. Tous répondent par l'affirmative. Annie Savard propose Julie Dufresne pour remplacer Marielle à son siège. Elle accepte.

Marielle est chaleureusement remerciée pour ses très bons services donnés au cours de ces années.

12) Recommandations de l'assemblée générale

Hubert Théberge félicite le CAK et souligne la belle synergie de l'équipe de codirectrices. Il souligne que le CA de l'organisme pour lequel il travaille, La Maison Chapais, aimerait reprendre les activités du Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska, mis de côté ces dernières années. Tout le monde semble d'accord, à condition que le travail soit équitablement partagé.

13) Levée de l'assemblée

Celle-ci est proposée par Marie Pierre Daigle, secondée par Julie Dufresne.
(RÉS-AGA-CAK, 2020-04-03-8)